

**Conférence des Présidents d'Université (CPU) /
Conseil des Recteurs des Universités Portugaises (CRUP)**

Programme d'Actions Universitaires Intégrées Luso-Françaises 2015-2016

Appel à projets de cotutelles de thèses

Date d'ouverture : 02 mars 2015

Date de clôture: 22 mai 2015

La Conférence des Présidents d'Université (CPU) et le Conseil des Recteurs des Universités Portugaises (CRUP), lancent l'appel à projet pour le *Programme d'actions universitaires intégrées luso-françaises* (PAUILF) destiné à initier des échanges académiques et scientifiques entre les deux pays.

1. Objectifs

L'appel à projets 2015 du PAUILF est consacré à l'accompagnement de thèses en cotutelle

Cet appel à projets est ouvert à tous les champs disciplinaires.

2. Critères de sélection des projets

Les critères sont spécifiés sur les fiches jointes à cet appel à candidature, notamment :

- qualité et cohérence du projet de recherche en cotutelle
- complémentarité académique et scientifique des deux partenaires de la cotutelle.

3. Financement

Le soutien incitatif d'une durée maximale de trois années pour chaque projet, est destiné

- En priorité, à la mobilité du doctorant pendant ses trois années de thèse
- A la mobilité des professeurs impliqués dans la co-tutelle ;
- A la prise en charge des frais relatifs à la participation du doctorant à une conférence organisée en Europe, à la condition explicite qu'il y présente des travaux de recherche réalisés dans le cadre de son doctorat.

Le PAUILF est complémentaire et compatible avec le Partenariat Hubert Curien (PHC) PESSOA destiné à développer les échanges scientifiques et technologiques entre les laboratoires de recherche des deux pays (administré en France par Egide – www.egide.asso.fr – et au Portugal par la Fondation pour la Science et la Technologie – www.fct.mctes.pt). Un projet de recherche retenu dans le cadre d'un PHC PESSOA, pourra, à l'issue ou en cours de sa mise en œuvre, solliciter un soutien dans le cadre du PAUILF pour proposer une thèse en cotutelle.

4. Candidatures – Éléments constitutifs du dossier en fiche jointe

Pour pouvoir être retenus, les **projets doivent être présentés simultanément dans les deux pays avec la signature du chef d'établissement**. L'établissement français doit s'assurer que l'établissement portugais avec lequel il collabore présente le même projet du côté du CRUP. Les projets doivent être rédigés en français pour la partie française et en portugais pour la partie portugaise. Les établissements (Universités et Grandes Ecoles) habilités dans leur pays respectif à délivrer le diplôme proposé dans le cadre du projet pourront se porter candidats.

5. Renouveaulement des projets retenus en 2014

Les candidats retenus en 2014 et souhaitant la prolongation de l'aide financière devront également envoyer **simultanément dans les deux pays** leur demande de renouvellement

Cette demande se base sur une auto-évaluation par rapport aux objectifs du projet, comme indiqué sur la fiche spécifique prévue pour les renouvellements.

6. Calendrier et dépôt des candidatures

Date d'ouverture :	02 mars 2015
Date de clôture:	22 mai 2015

Contact en France :

Elsie DAMOUR-PLANTE (elsie.damour@cpu.fr)
Conférence des Présidents d'Université / CPU
103 boulevard Saint-Michel
75005 Paris
<http://www.cpu.fr>

Contact au Portugal :

«Ações Integradas Luso-Francesas»
Edifício O, Campus do Lumiar
Estrada do Paço do Lumiar
1649 – 038 Lisboa
Email: carolina@crup.pt
Internet: <http://www.crup.pt>

Eléments constitutifs du dossier pour les nouveaux projets

- 1) Fiche de candidature de l'équipe ou du candidat (**signée par le chef d'établissement**), comportant notamment le nom de l'établissement (Université ou Grande Ecole), UFR/Institut/Laboratoire de recherche, l'adresse complète, les noms des responsables du projet et d'autres institutions françaises participant éventuellement au projet
- 2) CV succinct des participants au projet (responsables + autres participants)
- 3) Fiche descriptive du projet cotutelle (voir formulaire ci-joint)

Elément constitutif pour les dossiers en renouvellement

- 1) Fiche d'auto-évaluation contenant le rapport de l'année précédente (voir formulaire ci-joint)